



## **MARTIN DAIGNEAULT**

*Premier vice-président, Ernst & Young*

Martin Daigneault est un conseiller chevronné dans les domaines de la restructuration, de la réingénierie et de l'insolvabilité d'entreprise. Il a occupé différentes fonctions dans le cadre de restructurations, comme celle de conseiller auprès de débiteurs, de banques et de syndicats de prêteurs et d'administrateur nommé par le tribunal. Il a été conseiller financier et liquidateur de Services financiers Penson Canada Inc. et a orchestré la liquidation ordonnée de Valeurs Mobilières Rampart. De plus, M. Daigneault a souvent agi à titre de conseiller auprès des autorités en valeurs mobilières. M. Daigneault est un syndic de faillite autorisé, un professionnel agréé de l'insolvabilité et de la restructuration et un comptable agréé.



## **MARC DUCHESNE**

*Associé, Borden Ladner Gervais LLP*

Marc Duchesne est un associé du groupe des services financiers de Borden Ladner Gervais LLP à Montréal. Il est co-président de la pratique nationale d'insolvabilité de BLG. M<sup>e</sup> Duchesne représente des institutions financières, des créanciers, des séquestres, des contrôleurs et des syndicats, et défend leurs intérêts devant les tribunaux pour toutes les questions touchant la réalisation de sûretés, la faillite, le redressement d'entreprise, le recouvrement d'actifs and les actions en responsabilité. M<sup>e</sup> Duchesne œuvre dans les domaines de pratique touchant les services financiers, notamment le droit bancaire, l'insolvabilité, la restructuration, le droit immobilier et le litige commercial. Plus particulièrement, il conseille les entreprises débitrices, les créanciers et les parties intéressées en matière de restructuration et d'insolvabilité.



## **ILANA SINGER**

*Vice-présidente et secrétaire générale, Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE)*

Ilana Singer est membre de l'équipe de la haute direction du FCPE. Elle a été présidente du Conseil consultatif sur les valeurs mobilières du Toronto Centre. M<sup>me</sup> Singer a récemment été un membre du Groupe consultatif indépendant des investisseurs de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario dont les activités portent principalement sur les questions de protection des investisseurs touchées par les réglementations des valeurs mobilières. Avant d'occuper ses fonctions au FCPE, M<sup>me</sup> Singer a été chef de l'exploitation et directrice adjointe de la Fondation canadienne pour l'avancement des droits des investisseurs (FAIR Canada). M<sup>me</sup> Singer a aussi été conseillère principale au Service des affaires internationales de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVM) où elle s'occupait des droits des actionnaires et des investisseurs à l'échelle internationale. M<sup>me</sup> Singer a commencé sa carrière chez McMillan S.E.N.C.R.L. comme avocate spécialisée en droit des sociétés et en valeurs mobilières.